



FICHE SUR LE PROJET :
« MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME DIGITALE D'INFORMATION
SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL, BASÉE SUR LES BIG-DATA (BD) ET
L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA) »

Contexte et objectif

Dans le cadre du programme de coopération avec le Millennium Challenge Corporation (MCC) et en partenariat avec le Consortium autour de l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P, OCP Solutions, Atlas Cloud Services), l'Observatoire national du marché du travail et l'Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences, réalisent un projet pour la mise en place d'une plateforme digitale d'information sur le marché du travail, basée sur les Big-data et l'intelligence artificielle. Ce projet a pour objectif de mettre à la disposition des utilisateurs, en temps réel, différents types d'informations et de connaissances relatives au marché du travail (tendances/séries chronologiques, informations sur l'offre et la demande, compétences, formations, etc.). Les informations disponibles via cette plateforme, consolidant des données quantitatives et qualitatives produites par les acteurs du système statistique national, ainsi que celles collectées depuis des ressources web, seront fournies, en temps réel et sous un format lisible et pertinent, aux différents opérateurs clés du marché du travail (institutionnels, organisations socioprofessionnelles, opérateurs de formation et d'intermédiation, employeurs, salariés, chercheurs d'emploi), ainsi qu'aux étudiants, chercheurs académiques et au grand public. Cette plateforme intégrera, à terme, les données déclinées aussi bien au niveau national qu'aux niveaux régional et local. Cette nouvelle plateforme digitale participera de ce fait à la promotion d'un processus décisionnel fondé sur des preuves et des données probantes pour éclairer la prise de décision des différents acteurs du marché du travail, notamment en matière d'offre et de demande d'emplois et de régulation du marché du travail.

Il est à noter que ce projet s'inscrit dans le cadre de la composante « **Appui à l'amélioration et à l'intégration du dispositif d'observation du marché du travail** » de l'activité « Emploi » relevant du programme de coopération « Compact II », conclu entre le Gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, représenté par Millennium Challenge Corporation (MCC), et dont la mise en place a été confiée à l'Agence MCA-Maroc. Ce projet s'aligne avec les objectifs définis dans **la feuille de route d'amélioration de l'observation et de l'analyse du marché du travail**, consistant, à court terme, à répondre à des besoins urgents d'informations fiables et exhaustives en appui à la prise de décision par les acteurs sur le marché du travail.

Étapes de réalisation

Travaux préparatoires :

Avant le lancement dudit projet, l'ONMT et l'ANAPEC ont mis en œuvre en partenariat avec MCA-Maroc plusieurs activités préparatoires, notamment :

- Elaboration des TdRs et rédaction de l'appel à partenariat (AP) ;
- Lancement du processus de candidature dans le cadre de l'AP pour la réalisation de ce projet qui s'est déroulé en trois étapes :
 - i. **Candidature** : Les notes conceptuelles ont été soumises et évaluées et une liste restreinte a été sélectionnée par un panel d'examen dédié (webinaire de pré-candidature, questions ou clarifications, notification des résultats de l'étape...) ;

- ii. **Sessions de Co-Création** : pour chaque Candidat présélectionné à l'étape i), il y a eu une session de co-création du projet en vue de la préparation des propositions complètes.
- iii. **Propositions Finales** : Les propositions complètes ont été soumises à MCA-Maroc pour une évaluation finale par un panel d'examen dédié.
 - Signature de l'Accord de partenariat le 25 mai 2021 entre MCA et le Consortium ;
 - Tenue de la réunion de kick-off pour le lancement officielle du projet.

Phase 1 : Elaboration d'une note de cadrage et d'un plan de coopération qui définit les modalités de fonctionnement et le périmètre du projet (**phase réalisée**) ;

Phase 2 : Elaboration d'un état des lieux et benchmark : (i) détailler les besoins des parties prenantes et récolter les initiatives existantes (entretiens) et (ii) Benchmark des bonnes pratiques et les services innovants (**phase réalisée**) ;

Phase 3 : Etape de conception : proposer selon une approche participative les meilleurs scénarios de fonctionnement (**phase réalisée**) ;

Phase 4 : Développement de la plateforme : étape de mise en œuvre de la plateforme (infrastructure big data, développement des modèles, déploiement de la première version de la plateforme et formalisation d'un plan de communication et formation) (**en cours de réalisation**)

Phase 5 : phase de clôture : Assurer la pérennité et la durabilité technique et économique de la plateforme.

Il est à noter qu'à la marge de la mise en place de ladite plateforme, un **Mémorandum d'entente** (MOU) a été signé par les partenaires clés en vue de renforcer la collaboration en matière de développement, de la mise en place et de pérennisation de la plateforme. Les parties signataires sont : Le Ministère de l'Inclusion économique de la Petite Entreprise, de l'Emploi et des Compétences, le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, le Ministère de la Transition Numérique et de la Réforme Administrative, l'Agence Nationale de la Promotion de l'Emploi et des Compétences, l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail, la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale et l'Université Mohammed VI Polytechnique.

Gouvernance : Comité Consultatif de Partenariat

Un Comité Consultatif de Partenariat, composé des représentants des institutionnels clés du marché du travail, notamment le MTIP, l'ANAPEC), du Groupement et de toute autre entité jugée nécessaire, a été mis en place pour entreprendre conjointement la définition de l'orientation et veille à ce que le travail créatif dirigé par le Groupement répond aux intérêts et aux paramètres des parties prenantes contributrices.

Financement

Doté d'un budget global de plus de 3 millions de dollars, dont une contribution de l'Agence MCA-Morocco de l'ordre de 2 millions de dollars, et une participation du groupement « UM6P-OCP Solutions-Atlas Cloud Services » de plus d'un million de dollars (1,06 M\$).